



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1ER JUILLET 2019

Le **lundi 1er juillet 2019 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 25 juin 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

### **Etaient présents :**

Patrick CALLAIS, Martine LANGLOIS, William GUILLARD, François CRAMILLY, Sébastien PETIT, Elisabeth BIDEAUX, François LANGLOIS, Réjan SAUPIN, Daniel ROUSSEL, Hubert LUCAS, Catherine LEROUX, Christian LETEURTRE, Sophie LOQUIN, Béatrice TASSERY, Juanita AUGUSTIN, Vincent SGARLATA

### **Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :**

Cécile GALHAUT à William GUILLARD, Marie-Claude BEAUFILS à Daniel ROUSSEL, Franck LEBRET à François CRAMILLY, Amandine TAVARES GOMES à Patrick CALLAIS, Tony LACROIX à Christian LETEURTRE, Jean Marie ALINE à Vincent SGARLATA, Patrick GIRAUD à Juanita AUGUSTIN

### **Absent(s) non excusé(s):**

Cécile JOURDAINNE, Marie LE COUSIN, Robin DAVID, Juan Carlos VEGAS

formant la majorité des membres en exercice.

Madame BIDEAUX est nommée secrétaire de séance.

-----

### **BUDGET PRIMITIF VILLE - DECISION MODIFICATIVE N° 3 - CM/19/069**

Il est rappelé au Conseil Municipal que des décisions modificatives destinées à des inscriptions complémentaires et des virements de crédits sont indispensables au bon fonctionnement des services.

Considérant la nécessité d'effectuer des virements de crédits internes au sein de différents services, il est proposé au Conseil d'adopter la décision modificative suivante :

## BUDGET PRINCIPAL

Designation	Dépenses	recettes	Commentaires
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
D 61551-020 (Ch.011) : Matériel roulant	4 024,00 €		Maintenance véhicule
D 023-01 (Ch.023) : Virement à la section d'investissement	- 4 024,00 €		Equilibrage du budget
D 6135-020 (Ch.011) : Locations mobilières	4 145,00 €		Location camion suite réparation du camion Volvo de la ville
D 022-020 (Ch.022) : Dépenses imprévues fonctionnement	- 4 145,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
<b>INVESTISSEMENT</b>			
D 2182-020 (Ch.21) : Matériel de transport	- 4 024,00 €		Crédits restants retransférés vers le compte 61551
R 021-01 (Ch.021) : Virement de la section d'exploitation		- 4 024,00 €	Equilibrage du budget
D 2313-AP1-311 (Ch.23) : Constructions	3 381,00 €		Salle Prévert – Révision de prix – DGD Lot 8 et 2
D 2313-411 (Ch.23) : Constructions	- 3 381,00 €		
R 2111-020 (Ch.21) : Terrains nus		- 90 000,00 €	Annulation du RAR Recettes suite à l'annulation de la promesse d'achat du terrain de tennis
D 2313-AP7-810 (Ch.23) : Constructions	- 90 000,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>- 94 024,00 €</b>	<b>- 94 024,00 €</b>	

Pour information, le solde des dépenses imprévues après D.M N° 3 est de :

022-020 : Dépenses imprévues de fonctionnement : 195 855,00 €

020-01 : Dépenses imprévues d'investissement : 189 998,78 €

### LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

VU la délibération du 04 avril 2019 approuvant le Budget primitif 2019 de la commune.

**APPROUVE** la décision modificative comme indiquée dans le tableau présenté.

**CHARGE** monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette délibération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 23 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
16	27	pour: 23 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

Fait au Trait et certifié exécutoire  
le 01 juillet 2019

**Patrick CALLAIS,**  
**MAIRE**

